



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
Un Peuple-Un But-Une Foi



**Ministère de la Santé  
et de l'Action sociale**

N° \_\_\_\_\_ MSAS/DPRS

*Vérifier au prononcé*

## **DECLARATION DU SÉNÉGAL**

### **CONSEIL EXÉCUTIF : Cent cinquante-deuxième session**

#### **Point 7 de l'ordre du jour provisoire**

#### **Rapport sur les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés**

**EB152/7**

**Madame la Présidente ;**

**Monsieur le Directeur Général ;**

**Mesdames, Messieurs ;**

Le Sénégal a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des 47 États membres de la Région Afrique de l'OMS.

La Région Afrique de l'OMS félicite le secrétariat pour la production des rapports sur les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés.

Elle reconnaît l'importance de l'accès mondial à des produits médicaux sûrs, efficaces, de qualité et abordables notamment dans les pays en voie de développement où les aspects technologiques et réglementaires restent des défis majeurs. À cet égard, la Région Afrique se félicite des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de Pharmacie et de produits de santé mis en place dans beaucoup de pays en vue de renforcer le système de réglementation pharmaceutique, en plus de la création des Agences de Réglementation Pharmaceutique.

La Région Afrique soutient les résolutions prises par l'Assemblée concernant le projet de surveillance post-commercialisation fondé sur les risques ainsi que sur l'outil électronique élaboré pour faciliter sa mise en œuvre.

Elle félicite le Ghana, le Nigeria, la Sierra Leone et l'Ouganda pour le succès obtenu lors de la mise en œuvre de leurs campagnes de sensibilisation sur les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés et les invite par la même occasion à partager largement les supports de campagne afin que les autres États membres puissent envisager de les adapter et les appliquer dans leur contexte national. En outre, la Région Afrique demande un accroissement du financement destiné à la lutte contre le fléau que constitue la circulation des produits médicaux falsifiés et de qualité inférieure.

Dans la mesure où la problématique des produits médicaux non-conformes aux normes et falsifiés varie d'un pays à un autre et est fonction de la capacité de l'autorité réglementaire nationale et de l'environnement dans lequel elle opère, la Région Afrique invite le secrétariat à faciliter l'échange de support de communication, le partage d'informations et la mise en relation entre le réseau mondial des points focaux et d'autres mécanismes et plateformes.

Elle appelle également à l'amélioration de la compréhension et l'adoption par les États membres des technologies de traçage et de détection des produits médicaux non-conformes aux normes et falsifiés, ainsi que la mise en œuvre de systèmes nationaux de traçabilité.

Ainsi, la Région Afrique approuve les recommandations proposées pour une lutte efficace contre les produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.